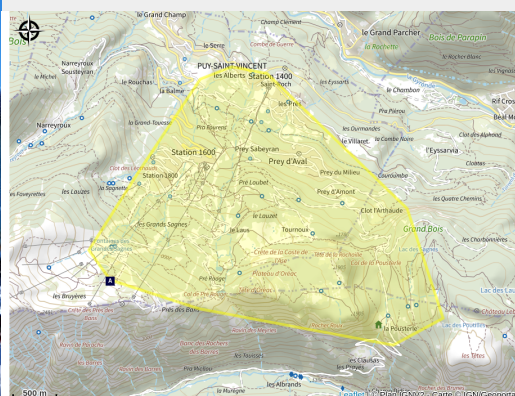


Domaine Nordique de Puy Saint Vincent

CC du Pays des Ecrins



Chalet nordique de Puy Saint Vincent (Pierre Nossereau)



Un site nordique de qualité sans enneigement artificiel offrant de superbes points de vue sur le Pays des Écrins ! Accessible en télésiège toutes pratiques.

La station de Puy-Saint-Vincent vous propose un domaine nordique qui s'étend sur plus de 13 km d'itinéraires raquettes/piétons. Les itinéraires d'accès aux pistes, couvrent quant à eux 9 km.

Ce site d'altitude, aux configurations alpines et à l'enneigement exceptionnel vous permet d'accéder à de nombreux points de vue et vous offre des panoramas uniques sur le Mont Pelvoux, le Glacier Blanc et la vallée de la Durance. Vous évoluerez entre plaines ensoleillées et forêts de mélèzes gelées.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Période : Mi décembre - mi mars
(variable chaque année)

Thèmes : Faune, Flore et forêt,
Point de vue

Description

Pour consulter les conditions d'enneigement et d'ouverture du domaine, cliquez [ici](#).

Porte-manteau, casier à vêtements et boisson chaude sont à disposition des usagers au chalet nordique.

Accès routier :

Depuis la N94 Gap-Briançon, bifurquer à l'Argentière-la-Bessée, direction Puy-Saint-Vincent.

Parking et accès au chalet nordique :

Accès depuis la station 1400 :

Une fois garé à la station 1400, prendre le télésiège des Prés. Au sommet du télésiège, traverser avec précaution la piste de ski alpin afin de rejoindre, juste en face, l'entrée du domaine nordique. Une fois sur la piste de ski de fond, suivre la signalétique indiquant le chalet nordique.

Accès depuis la station 1600 :

Une fois garé à la station 1600, rejoindre le chalet nordique en traversant avec précaution la piste de ski alpin pour rejoindre la piste partagée "Accès 1600" (1 km aller).

Accès depuis la station 1800 :

Une fois garé à la station 1800, l'accès au chalet nordique se fait par la piste partagée "Accès Pré Loubet" (1,5 km aller).

Accès par la route du Col :

Depuis Prey d'Aval, après la station 1400, rejoindre le col de la Pousterle par l'itinéraire "Route du Col" (2,5 km aller).

Informations disponibles sur les **accès et les transports** dans l'onglet infos pratiques de [notre site](#).

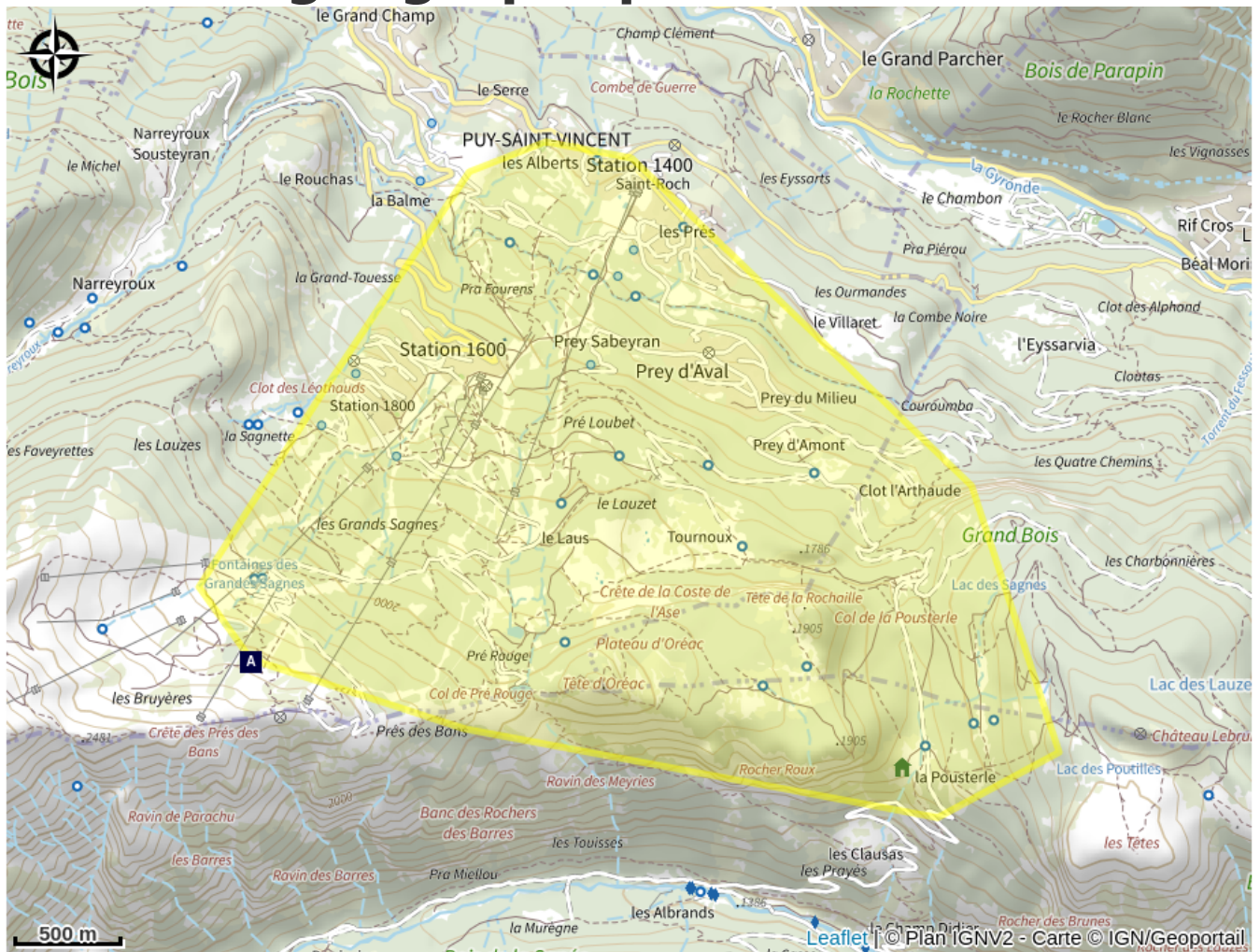
Le site nordique est interdit d'accès après 16h30.

Permettez le damage en toute sécurité et sérénité pour les chauffeurs. En évoluant sur les sections damées (à pied ou en raquettes), vous laissez des traces qui vont durcir durant la nuit et rester le lendemain matin.

Pensez à votre propre sécurité !

N'oubliez pas qu'un engin de damage en utilisation présente des risques (visibilité limitée à l'intérieur et pièces puissantes en mouvement rotatif). Certaines machines sont équipées de treuil avec un câble en tension déroulé sur près de 1000m sur les pistes de ski alpin en préparation. Ce câble, à hauteur d'homme, ne se voit pas la nuit et peut présenter des risques de mort.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Les tarifs des activités hors ski de fond sur le domaine nordique sont disponibles [ici](#) et en vente aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'au chalet nordique de Puy Saint Vincent.

Quelques règles :

- Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche édités par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.
- Pour les itinéraires exposés aux avalanches, il est fortement conseillé d'emporter avec soi DVA, pelle et sonde.
- La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.
- Plusieurs itinéraires sont partagés avec les skieurs de fond et les skieurs de randonnée : laissez-leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous traversez ces voies partagées.
- De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.
- Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.
- Respecter la signalétique : dangers, interdictions, sens des pistes, entre autres.
- Ne surestimez pas vos possibilités !
- Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traîneaux conventionnés).
- Emportez vos déchets !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas surestimer vos possibilités. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>